

Éditorial

Jurgen Pesot

Volume 3, numéro 1, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/35032ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pesot, J. (1982). Éditorial. *Ciné-Bulles*, 3(1), 1-1.

Éditorial

Dans ce premier éditorial, il y a trop de choses dont je voudrais vous entretenir mais qui ne toléreraient pas qu'on les traite en quatrième vitesse: la situation financière de l'Association (critique mais pas désespérée), le bilan du dernier congrès, les besoins de nos membres, des questions de programmation, les rapports entre vous et les distributeurs, et ainsi de suite. Tous ces sujets, entre autres, je les aborderai donc dans les cinq autres bulletins que vous recevrez cette année. Pour aujourd'hui, je me limiterai à ce qui est le plus immédiatement actuel.

Comme vous le constatez, le bulletin fait peau neuve. Il s'appelle "Ciné-Bulles", en échange d'un nom par trop austère. Il contient davantage de textes, de nouvelles, d'analyses. Cela reflète la volonté de la "nouvelle administration" (conseil d'administration, conseil exécutif) de prendre l'Association fermement en main pour que cette quatrième année devienne un nouveau départ. Je ne vous cacherai pas (de toute façon, vous le saviez) que les salles membres ont, par le passé, été un peu déçues de leur Association parce que, pour mille raisons, celle-ci n'a pas rendu tous les services qu'elles espéraient. Le nouvel exécutif (provenant de Victoriaville, Québec, Sept-Îles et Rimouski) est convaincu qu'il est en mesure d'insuffler à l'Association l'énergie dont elle a besoin et de mettre sur pied plusieurs services ou activités que ses membres réclament depuis le début.

Voici, très rapidement, ce qui a déjà été fait depuis juin dernier.

1. Nous avons révisé le système comptable pour le rendre plus efficace; nous avons revu notre demande de subvention au Ministère et sommes allés la défendre à Québec.
2. Nous avons tenu des réunions afin d'élaborer un plan d'action pour l'année en cours. Ce plan devra être approuvé à la réunion du conseil d'administration le 18 septembre. À ce moment, nous aurons reçu la subvention du Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et nous pourrions rendre le plan compatible avec la subvention.
3. Nous avons organisé un important marché du film à Rimouski (14 et 15 août) qui devait permettre aux salles de l'Est du Québec de visionner gratuitement 39 films nouveaux ou récents. Malheureusement, peu de salles se sont prévaluées de ce service (Il y avait néanmoins des représentants de Victoriaville, de Port-Cartier, de Ste-Anne-des-Monts et de Rimouski). Mais l'événement peut quand même être qualifié de succès dans la mesure où ce marché inaugurerait une collaboration franche et fructueuse avec certains distributeurs de films de qualité (J.A. Lapointe, Parlimage,

Cimadis, Art-Film) et que plusieurs des films visionnés seront programmés dans quelques salles. D'autres marchés seront organisés avec aussi d'autres distributeurs (Critérium, Prima, Bellevue, etc.). Vous trouverez ailleurs dans ces pages la liste des 39 films que l'on pouvait voir à Rimouski.

4. Nous avons travaillé avec les étudiants du Projet d'été que L'A.C.P.Q. parainait. Le résultat de leurs recherches sera utilisé dans la confection d'un GUIDE à l'usage des salles parallèles.

Tout cela représente énormément de temps et de travail. Mais je pense que cela vaut vraiment la peine. Nous aimerions en faire encore davantage, mais nous avons, comme vous sans doute, beaucoup de chats à fouetter en même temps.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui du Festival des Films du Monde, ni du conflit qui oppose son P.D.G., Serge Losique, à un certain nombre de distributeurs québécois. Cela me prendrait quelques pages pour présenter convenablement le fond de ce conflit, c'est-à-dire l'installation prochaine au Québec d'une compagnie "major" française, la Gaumont. Si cette affaire est encore d'actualité dans un mois, j'en parlerai la prochaine fois.

Parmi les nombreux sujets qu'on pourrait aborder dans ces pages figure la situation et le développement du cinéma québécois comme art et comme industrie. Mes réflexions personnelles (et qui n'engagent que moi) sur ce sujet paraîtront séparément, réparties sur deux numéros successifs du bulletin.

Pour terminer, permettez-moi de vous rappeler l'objectif double de notre Association: (a) défendre et promouvoir les intérêts des salles non commerciales de toutes sortes et de toutes régions ainsi que d'assister ces salles dans leurs activités; (b) défendre et promouvoir le cinéma de qualité. Je comprends ces deux buts comme des balises pour notre action comme association, des balises pas toujours faciles à concilier mais qui nous tracent un chemin à mon avis très clair. L'A.C.P.Q. accueillera **toute salle non commerciale**; elle respectera les besoins de diverses **régions** (tel film de qualité ne sera pas convenable dans telle région, etc.); mais elle devra également jouer un rôle d'**animation** et de **formation** là où c'est nécessaire, pour que les salles parallèles demeurent ou (re)deviennent des lieux où le public peut voir des **films de qualité** (commerciaux ou pas) que les cinémas commerciaux ne passent pas. Je reviendrai certainement sur ce sujet crucial dans les numéros ultérieurs de ce bulletin. Bon cinéma!

Rimouski, août 1982

JURGEN PESOT, président